

NATIONS UNIES
Assemblée générale
CINQUANTE ET UNIÈME SESSION



SIXIÈME COMMISSION
2e séance
tenue le
vendredi 20 septembre 1996
à 15 heures
New York

Documents officiels

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 2e SÉANCE

Président : M. ESCOVAR SALOM (Venezuela)

SOMMAIRE

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.6/51/SR.2
15 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

La séance est ouverte à 15 h 10.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

1. Le PRÉSIDENT dit que les travaux de la Sixième Commission revêtent une importance particulière à la session en cours à cause de la gravité, de la nature et de la portée des questions inscrites à son ordre du jour, qui touchent à l'avenir même des Nations Unies dans le siècle qui s'annonce. Plusieurs de ces questions sont décisives pour l'élargissement et le renforcement du système juridique international.

2. Il serait utile que toutes les délégations travaillent en équipe mais il faudrait pour cela compter sur la volonté politique des États et de l'Organisation, et jouir d'une bonne image dans l'opinion publique internationale. Autant d'éléments fondamentaux si l'on veut faire naître dans le monde la conviction qu'il faut faire avancer les institutions internationales qui s'occupent d'organiser l'état de droit.

3. Les autres commissions de l'Assemblée générale pourraient également contribuer aux travaux de la Sixième Commission en mettant celle-ci au courant des travaux qu'elles ont entrepris et qui touchent au droit international.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR

4. Le PRÉSIDENT annonce qu'après consultations, sont proposées les candidatures de Mme Felicity Jane Wong (Nouvelle-Zélande) et de M. Dumitru Mazilu (Roumanie) aux postes de Vice-Président, et de Mme Pascaline Boum (Cameroun) au poste de Rapporteur.

5. S'il n'y a pas d'objections, il considérera que la Commission souhaite élire Mme Wong (Nouvelle-Zélande) et M. Mazilu (Roumanie) Vice-Présidents, et Mme Boum (Cameroun), Rapporteur.

6. Il en est ainsi décidé.

ORGANISATION DES TRAVAUX (A/C.6/51/L.1)

7. Le PRÉSIDENT appelle l'attention de la Commission sur une lettre datée du 6 septembre adressée au Président de la Sixième Commission par le Président du Comité des conférences. Il y est dit, entre autres choses, que les ressources dont on dispose pour financer les travaux des sessions de l'Assemblée générale ne sont pas illimitées alors que la demande de services ne cesse de croître. Au Siège, le coût d'une seule page de texte publiée dans les six langues est de 916 dollars, dont 612 dollars de traduction. Le coût d'une séance est de 4 553 dollars, dont 4 194 dollars pour l'interprétation. Le coût d'un compte rendu analytique est de 6 796 dollars. En 1995, la Sixième Commission a perdu 52 heures de travail, soit qu'elle ait commencé ses séances en retard, soit qu'elle les ait terminées avant l'heure. Ce gaspillage représente plus de 100 000 dollars. Le taux d'utilisation des services de conférence par la Sixième Commission a à peine atteint 70 %, ce qui est très inférieur au taux fixé par le Comité des conférences. Il faut également signaler que les organes

/...

intergouvernementaux sont responsables de l'utilisation rationnelle des services de conférences et que pour ne pas gaspiller le peu de ressources dont on dispose, il faudra s'efforcer davantage d'inverser une tendance alarmante.

8. À la suite des compressions budgétaires décidées par l'Assemblée générale, la Sixième Commission ne tiendra que cinq ou six séances par semaine, qui seront choisies par les services de conférence eu égard aux besoins des grandes Commissions et des sous-commissions et en fonction des services disponibles. Comme la Commission est saisie en 1996 de questions plus nombreuses que l'année précédente mais que les services de conférence seront au contraire moins disponibles, il faudra organiser les travaux de manière très efficace et le Président dit compter plus que jamais sur la collaboration des délégations.

9. Le Président explique ensuite en détail le calendrier de travail proposé, étant entendu qu'il sera suivi avec souplesse et révisé au besoin.

10. Après un débat sur le renvoi du point 151 de l'ordre du jour (Mesures visant à éliminer le terrorisme international), auquel participent Mme LADGHAM (Tunisie), M. SIDI ABED (Algérie), Mme WILMSHURST (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Mme CUETO MILIÁN (Cuba), M. RAO (Inde) et M. ROSENSTOCK (États-Unis d'Amérique), le PRÉSIDENT propose d'approuver le calendrier proposé, étant entendu qu'on en reprendra ultérieurement l'examen pour faire droit aux préoccupations exprimées par les délégations qui ont pris la parole.

11. Il en est ainsi décidé.

12. Mme CUETO MILIÁN (Cuba) dit que son pays attache une grande importance à la question de la planification du programme et qu'il est parmi ceux qui ont approuvé les résolutions 32/197 et 41/213 de l'Assemblée générale. Ces deux résolutions sont fort explicites sur ce point. Il faut regretter que le programme et le plan à moyen terme aient été présentés tardivement, ce qui a empêché les grandes Commissions et les États Membres de se prononcer, avec la rigueur nécessaire, sur les propositions qu'ils contenaient. Les deux résolutions en question imposent au Secrétariat de ménager les consultations les plus larges entre États Membres. C'est pourquoi la délégation cubaine en appelle au Président et au Bureau pour que, dans le cadre de l'organisation des travaux et avec la souplesse qui a toujours caractérisé les travaux et les décisions de la Sixième Commission, Cuba puisse présenter, ou se réserver le droit de le faire, une proposition tendant à analyser ultérieurement le plan à moyen terme qui n'a pu être examiné comme il l'aurait fallu par la Commission. Ce plan présente une série de directives, de programmes et de décisions qui relèvent directement de la Sixième Commission et aucun autre organe des Nations Unies n'a les attributions, la compétence ni les prérogatives pour se prononcer à leur propos, ni pour faire des recommandations sur les décisions que pourrait adopter une autre grande Commission sur des sujets dont le caractère juridico-technique et normatif est évident.

13. À ce propos, la représentante de Cuba rappelle la décision que vient d'approuver ce même jour le Bureau de l'Assemblée générale à propos du document A/51/250. La proposition que vient de formuler Cuba ne contredit en rien cette

décision. Mme Cueto Milián sait bien que le Bureau de l'Assemblée générale a renvoyé à la Cinquième Commission la question du plan à moyen terme, mais elle sait aussi qu'il reste assez de temps pour que beaucoup de délégations se rendent compte que la Sixième Commission et les autres Commissions disposent d'une base législative pour se prononcer à tout moment, avec souplesse, sur le plan à moyen terme et que les recommandations de la Sixième Commission, en tant que grande Commission de l'Assemblée générale, peuvent éclairer la Cinquième Commission.

14. Mme Cueto Milián demande également au Secrétariat d'indiquer si le plan à moyen terme peut être présenté et faire l'objet d'un débat dans la mesure où il concerne la Sixième Commission. Elle rappelle que le document A/C.6/51/L.1 a prévu une réserve de quelques jours qui pourrait non seulement être utilisée pour débattre du point 151, mais être aussi consacrée à l'examen de toute autre question qu'une délégation jugerait importante.

15. Enfin, Mme Cueto Milián annonce qu'elle présentera à titre officiel une demande au Président de la Sixième Commission, en tant que membre du Bureau de celle-ci, et au Secrétariat tendant à ce que celui-ci fasse des recommandations et présente des explications sur la manière dont les résolutions 32/197 et 41/213 de l'Assemblée générale ont été appliquées dans la préparation du plan à moyen terme, en ce qui a trait notamment aux compétences de la Sixième Commission.

16. M. ROSENSTOCK (États-Unis d'Amérique) s'oppose à la proposition de la délégation cubaine en expliquant que l'Assemblée générale, sur recommandation de son Bureau, a décidé en séance plénière de renvoyer à la Cinquième Commission le point relatif au plan à moyen terme. Cela étant, la Sixième Commission ne doit pas s'ingérer dans les travaux des autres grandes Commissions.

17. Le PRÉSIDENT dit qu'il sera tenu compte des observations des représentants de Cuba et des États-Unis.

18. M. LEE (Secrétaire de la Commission), répondant à une demande du représentant du Royaume-Uni, qui souhaitait savoir s'il serait possible de disposer des documents de la Cinquième Commission relatifs au point 120 de l'ordre du jour (Gestion des ressources humaines), déclare que le Secrétariat est en voie de sélectionner et de faire reproduire les documents les plus importants, qui seront distribués largement avant le débat qui sera consacré à ce point. Quant à la question du représentant de l'Inde, relative à la date de publication du document A/51/317, le dernier de ceux qui figurent à la page 3 de la version anglaise de la Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux (A/C.6/51/L.1), M. Lee répond que le volume de documents que le Secrétariat a à traiter a obligé à reporter la parution du document en question au lundi 23.

La séance est levée à 16 h 10.